

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS DE L'ASSOCIATION M.L.C. HOUILLON ANNÉE 2021

PRÉAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2020 avait une durée de 12 mois.

Le total bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 254 287 €.

Le résultat net comptable correspond à un excédent 56 627 €.

La présente annexe est indissociable des documents comptables (bilan et compte de résultat) qu'elle explicite et auxquels elle fait référence.

1 – DESCRIPTION DE L'ENTITÉ

Conformément aux nouvelles dispositions règlementaires de l'ANC n°2018-06, il convient de décrire :

- l'objet social de l'entité :

La M.L.C. HOUILLON favorise l'autonomie et l'épanouissement des personnes et permet à tous d'accéder à l'éducation et la culture.

- la nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

Fidèle aux valeurs de l'éducation populaire, la M.L.C. HOUILLON offre la possibilité de pratiquer des activités socio-culturelles et sportives. Elle participe également au développement local en partenariat avec les collectivités territoriales et les associations agissant dans les mêmes domaines.

- les moyens mis en œuvre :

Différents acteurs font vivre l'Association, notamment le personnel permanent et à temps partiel, composé de 26 animateurs salariés et 56 animateurs bénévoles, et les adhérents par le biais des cotisations versées.

La M.L.C. HOUILLON bénéficie par ailleurs de subventions, le principal financeur étant le Syndicat Intercommunal de la Culture créé par les communes de Cesson et Vert-Saint-Denis.

2 – FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

La crise sanitaire a eu un impact moindre en 2021 qu'en 2020 mais a quand même affecté les 5 premiers mois de l'exercice avec une fermeture complète de la structure tout au long du mois d'avril. La MLC a obtenu l'agrément « Centre Social » délivré par la CAF. Ces deux événements ont eu un impact significatif sur le budget de l'Association.

Conformément aux dispositions du PCG, les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat sont comptabilisés et évalués en tenant compte de cet événement et de ses conséquences.

La M.L.C. HOUILLON constate que cette crise sanitaire a eu un impact significatif sur les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2021.

La crise sanitaire a également eu un impact sur le nombre d'adhérents : l'Association a gagné 54 adhérents compte tenu de l'absence de spectacles et d'actions liées aux deux confinements. Les cotisations chutent ainsi de 31 389 € entre 2020 et 2021, en lien également avec les remboursements et remises adhérents pour 13 016 €.

L'Association a aussi eu recours à l'activité partielle et a ainsi bénéficié d'une allocation de 37 884€.

3 – ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Les comptes annuels de l'Association ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

Compte tenu du caractère évolutif de l'épidémie de COVID-19 et de la constante évolution des mesures annoncées par le Gouvernement, l'Association n'a pas la capacité d'évaluer, à la date d'arrêté, des comptes un éventuel impact chiffré de la crise sanitaire sur ses comptes 2022.

A la date d'arrêté des comptes annuels, les dirigeants n'ont pas connaissance de faits significatifs pouvant remettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

4 – RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

4.1 – Principes comptables

Les comptes annuels au 31/12/2021 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et celles du règlement de l'ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforme le règlement CRC 99-01.

4.2 – Dérogation aux règles comptables

Néant

4.3 – Changements de méthodes comptables

L'entité n'a pas de changement de méthode pour l'application du règlement de l'ANC n°2018-06.

4.4 – Modes et méthodes d'évaluations

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

4.4.1 – Postes de l'actif

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.
Les frais accessoires sont incorporés au coût d'acquisition des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- logiciels : 3 à 5 ans ;
- matériel de bureau et informatique : 3 à 5 ans ;
- matériel pédagogique : 5 à 10 ans.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées par le dépôt de garantie versé à la mairie de Cesson au titre de la mise à disposition des locaux des écoles pour la dispense des activités *Country* et *Yoga*.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable ou pour couverture d'un éventuel risque de non-recouvrement.

Valeurs mobilières de placement

Il n'y a aucune valeur mobilière de placement à l'actif, les fonds disponibles étant placés sur des comptes d'épargne.

4.4.2 – Postes du passif

Fonds associatifs

Les fonds associatifs sont constitués par l'affectation de résultats antérieurs pour 22 060€.

Réserve

La réserve pour l'investissement dans du matériel pédagogique est constituée par l'affectation de résultats passés pour 13 241€.

Report à nouveau

Le compte report à nouveau est utilisé pour l'affectation, par l'organe statutairement compétent, des excédents et déficits qui impactent les fonds propres de l'Association.

Dettes

Les dettes sont inscrites à leur valeur historique. Aucune indexation ou actualisation n'est appliquée hormis celle pouvant découler de clauses contractuelles spécifiques.

Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance correspondent à 75% des adhésions, cotisations et droits d'entrée comptabilisés entre juin et décembre 2021 au titre de la saison 2021/2022.

4.4.3 – Postes du compte de résultat

Adhésions, cotisations et droits d'entrée

Le fait générateur de la reconnaissance des produits issus des adhésions, cotisations et droits d'entrée est l'engagement.

Les droits d'entrée correspondent aux adhésions pour les habitants des communes autres que celles de Cesson et Vert-Saint-Denis.

En euro

	2021	2020
Cotisations Vacances	107 132	142 938
Cotisations Activités bénévoles	10 164	15 250
Droits d'entrée	1 996	2 512
Adhésions	10 521	12 298
TOTAL GÉNÉRAL	129 813	172 998

Subventions reçues

Les subventions reçues correspondent principalement au subventionnement du Syndicat Intercommunal de la Culture de Cesson et Vert-Saint-Denis à hauteur de 174 000 €.

On notera avec la dynamique du centre Social, l'apport important de la CAF à la MLC de 94 400 €.

En euro

	2021	2020
Département	9 800	9 800
CAF	94 400	43 417
Syndicat Intercommunal de la Culture	174 000	174 000
FONJEP	3 553	3 554
Mairie Vert-Saint-Denis		1 000
Région Ile de France	16 399	
CAF Aide COVID Centre social	10 000	
SI Aide pour le module musique	11 000	
TOTAL GÉNÉRAL	319 152	231 771

En euro

	2021	2020
Remboursement Formation Animateur	27 510	
TOTAL GÉNÉRAL	27 510	

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel ressort à 20 237 € et résulte principalement :

- un remboursement de la formation de notre Animateur Spectacles pour 24 784€
- d'une participation complémentaire pour 3 894 € versée aux mairies de Cesson et Vert-Saint-Denis dans le cadre de la construction d'un nouveau bâtiment pour les ateliers *Poterie*.

Analyse des ressources

En euro

Ressources 2021	Montant
Adhésions, cotisations et droits d'entrée	129 813
Remises adhérents	(3)

Subventions	319 152
Autres produits d'activités annexes	15 665
Autres produits d'exploitation	1 532
Transfert de charges	27 510
Produits financiers	335
Produits exceptionnels	25 918
TOTAL GÉNÉRAL	519 922

Contributions volontaires et mises à disposition

Les contributions volontaires correspondent à la valorisation du bénévolat soit 102 232 €, répartie de la manière suivante :

- bénévolat des administrateurs pour 8 036 € au titre de leur temps de présence annuel aux réunions du Bureau et du Conseil d'Administration, qui est valorisé en fonction du SMIC horaire au 1^{er} janvier 2021 soit 10,25 € ;
- bénévolat des animateurs pour 88 918 € dont la valorisation est fonction de :
 - o un taux horaire forfaitaire de 22 € a été défini en fonction du salaire minimum utilisé à la M.LC. HOUILLON pour les animateurs salariés ;
 - o le nombre d'heures effectif pour l'animation des activités et l'encadrement des spectacles.
- bénévolat des animateurs la Citrouille et la Web télé pour 5278 € au taux horaire de 10,15 €

L'Association bénéficie d'une mise à disposition gratuite des locaux par la mairie de Cesson.

La valeur locative des locaux n'est toutefois pas quantifiable en l'absence d'information communiquée par la Mairie.

5 – ENGAGEMENTS HORS BILAN

Indemnités de fin de carrière

Les engagements ne sont pas constatés sous forme de provision et ne sont pas couverts par un contrat d'assurance.

6 – AUTRES INFORMATIONS

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 5 720 € au titre de la certification des comptes.

Information concernant les trois plus hautes rémunérations

Cette information n'est pas communiquée car cela reviendrait à une fournir une information individualisée.

Effectif

ETP	31/12/2021
Salariés permanents	6,23
Salariés intermittents	5,77
TOTAL	12,00

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

En euro

IMMOBILISATIONS	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	1 458			1 458
Terrains				
Constructions				
Installations techniques et outillage industriel	34 887	999		35 886
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles	18 586	4 557		23 143
Immobilisations financières	500			500
TOTAL GÉNÉRAL	55 431	5 556		60 987

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

En euro

AMORTISSEMENTS	Montant début exercice	Dotations	Reprises	Montant fin exercice
Immobilisations incorporelles	1 458			1 458
Terrains				
Constructions				
Installations techniques et outillage industriel	34 887	56		34 943
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles	11 222	2 163		13 385
TOTAL GÉNÉRAL	47 567	2 219		49 786

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

En euro

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	500	500	
TOTAL de l'actif immobilisé :	500	500	
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances rep. titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Etat – Impôts sur les bénéfices			
Etat – Taxe sur la valeur ajoutée			
Etat – Autres impôts et taxes			
Etat – Divers	53 815	53 815	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	63 864	63 864	
TOTAL de l'actif circulant :	117 679	117 679	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	1 353	1 353	
TOTAL GÉNÉRAL	119 032	119 032	

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

En euro

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	10 869	10 869		
Personnel et comptes rattachés	14 583	14 583		
Sécurité sociale et autres organismes	27 923	27 923		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	5 731	5 731		
Dettes sur Immos et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	1 596	1 596		
Dettes représentatives des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	113 609	113 609		
TOTAL GÉNÉRAL	174 311	174 311		

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES*En euro*

FONDS PROPRES	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Réserves	35 301			35 301
Report à nouveau	(22 283)		10 331	(11 952)
Résultat de l'exercice	10 331	46 296		56 627
TOTAL GÉNÉRAL	23 349	46 296	10 331	79 976

PRODUITS À RECEVOIR

En euro

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES DU BILAN	Montant
Autres créances	
Subventions à recevoir	53 815
Factures du 31 Décembre 2021	2 523
Remboursement Uniformation	52 232
Participations Région Ile de France	818
TOTAL DES PRODUITS À RECEVOIR	109 388

CHARGES À PAYER

En euro

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES DU BILAN	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Fournisseurs – Factures non parvenues	10 869
Dettes fiscales et sociales	
Provision Congés Payés	21 145
Autres dettes	
Créditeurs divers – Uniformation Apurement 2021	1 596
TOTAL DES CHARGES À PAYER	33 610

CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

En euro

RUBRIQUES	CHARGES	PRODUITS
Charges ou produits d'exploitation		
ADC	353	
DANSE DE VIVRE 1 ER TRIM 2022	1 000	
Vacataires		94 221
Adhésions		7 757
Activités		10 092
Droits d'entrée		1 539
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	1 353	113 609

